

NOTE DE RECOMMANDATIONS DE D'A 26 :

L'agroécologie pour outiller les systèmes agricoles face aux sécheresses

Restauration des sols, diversification, réduction de la dépendance aux intrants externes et ancrage territorial... Ces principes structurants, fondés sur une approche systémique des systèmes alimentaires, sont au cœur du concept d'agroécologie. Par sa nature adaptative et parce qu'elle offre les moyens de renforcer tant la résilience environnementale qu'économique d'un territoire, cette approche de la production agricole contient de vrais atouts pour faire face aux impacts des sécheresses.

La contribution de l'agroécologie sur ce sujet est notamment reconnue par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), pour qui « les principes et pratiques agroécologiques [...] soutiennent la sécurité alimentaire, la nutrition, les moyens de subsistance et la biodiversité »¹ dans un contexte de changement climatique et de stress hydrique croissant. Certaines décisions de la CNULCD (Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification) mettent en avant de la même façon l'intérêt de « diverses approches techniques, telles que la gestion durable des terres et de l'eau, les approches agroécologiques [...] pour faire face à la sécheresse et accroître la résilience des écosystèmes et des populations »².

Mais cette reconnaissance reste partielle et instable. Ainsi, l'agroécologie n'apparaît pas dans les textes fondateurs de la CNULCD. Plus largement, la place de l'agroécologie dans les conventions internationales reste faible au regard de son intérêt. Absent des textes fondateurs des trois conventions de Rio, le terme n'est mobilisé que tardivement et de façon sporadique dans les décisions et documents afférents. L'agroécologie est souvent réduite à un ensemble de pratiques agricoles durables, sans intégration de sa dimension systémique, sociale et territoriale. Renforcer sa place permettrait pourtant de mieux articuler adaptation aux sécheresses, sécurité alimentaire et gouvernance des ressources naturelles, en cohérence avec les objectifs mêmes des Conventions de Rio.

1 | En quoi l'agroécologie apporte-t-elle des solutions face à la sécheresse ?

Mettre en œuvre l'agroécologie sur le terrain, c'est changer de logique et passer à des pratiques ainsi qu'à un mode d'organisation de la production à la fois moins intensif et plus respectueux de la réalité des ressources et des besoins. Plus autonomes, moins dépendantes des intrants externes, les exploitations ainsi que les territoires où elles se trouvent améliorent leur résilience face aux sécheresses. À l'échelle de la parcelle, cette résilience repose notamment sur la réduction des besoins en eau et l'amélioration de sa conservation dans les sols. Les techniques sont variées. Opter pour des variétés traditionnelles, qui peuvent être échangées via des banques communautaires, participe aux économies en eau. La couverture des sols, en favorisant la rétention de l'humidité et en limitant l'érosion par ruissellement, permet en période sèche de maximiser les réserves hydriques à disposition de la plante. Même chose pour le paillage, le compostage ou les apports de matière organique qui stabilisent physiquement la réserve utile des sols tout en limitant l'évaporation. Les données mobilisées via des outils tels que TAPE ou l'initiative Global Soil Organic Carbon Sequestration de la FAO le démontrent : loin d'être un co-bénéfice abstrait, la restauration de la matière organique et du carbone des sols construit la résilience hydrique des parcelles.

¹ In "Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability" - [Rapport](#) du Groupe de travail II du 6ème rapport d'évaluation du GIEC, 2022

² In [ICCD/COP\(16\)/CST/3](#)

A l'échelle de l'exploitation, la diversification, principe agroécologique clé, contribue à limiter l'impact économique des sécheresses. Rotation des cultures, associations d'espèces, intégration entre cultures et élevage, agroforesterie... Celle-ci prend diverses formes et n'est pas un simple "complément" à ajouter à un modèle qui resterait inchangé. Elle apparaît comme un moyen de reconfigurer de façon structurelle les systèmes de production, vivriers ou marchands. Sur le terrain, l'enjeu consiste alors à proposer un "panier" cohérent de pratiques susceptibles d'augmenter l'autonomie et la robustesse des exploitations face aux crises.

Parce qu'elle se veut systémique, l'approche agroécologique replace l'exploitation dans son contexte économique, social et naturel. Elle se traduit par une gestion intégrée de l'eau et des ressources, ainsi que par des formes de gouvernance collective favorisant les arbitrages entre usages. Cette construction de la résilience repose pour partie sur des mécanismes non marchands, à l'image de la co-crédation de connaissances. La valorisation des savoirs locaux, via par exemple des réeaux d'échanges "de paysan à paysan", accélère l'adaptation : des pratiques éprouvées sous contraintes climatiques deviennent immédiatement mobilisables, diffusables et améliorables grâce à l'échange entre pairs et à la recherche participative. En réduisant la dépendance à des chaînes d'approvisionnement fragiles, l'entraide est tout aussi essentielle. Dans les contextes de rareté des ressources, ces formes d'organisation collectives renforcent la cohésion et la capacité à prévenir les conflits d'accès à l'eau et aux terres, en rendant possible l'installation de règles locales plus légitimes et de mécanismes de médiation au plus près des tensions.

Le chemin que dessinent les principes agroécologiques se construit pas à pas, dans une logique d'accompagnement. Il se fonde sur l'expérimentation, l'apprentissage et l'ajustement continu des pratiques. Les transformations observées ne relèvent pas de ruptures brutales, mais de changements incrémentaux qui permettent aux exploitations d'évoluer sans compromettre leur viabilité à court terme. Cette progressivité est particulièrement déterminante dans des contextes marqués par une forte incertitude climatique, où les producteurs doivent pouvoir tester, adapter et combiner des solutions en fonction des contraintes locales et de l'évolution des aléas.

Encadré

L'agroécologie réduit les vulnérabilités mais ne les efface pas

Si l'agroécologie constitue un levier puissant pour renforcer la résilience des systèmes agricoles face à la sécheresse, ses capacités ont des limites, en particulier face à des épisodes extrêmes et prolongés. Bien qu'essentielle, l'amélioration de la structure et de la fertilité des sols ne peut à elle seule compenser des déficits pluviométriques sévères ou répétés. Par ailleurs, la résilience des exploitations agroécologiques dépend étroitement de celle des paysages et des territoires dans lesquels elles s'inscrivent. La gestion intégrée de l'eau, des sols et des écosystèmes à l'échelle du territoire agricole demeure déterminante : des exploitations isolées, même engagées dans des pratiques vertueuses, restent vulnérables lorsque leur environnement est fortement dégradé.

La transition agroécologique s'inscrit dans des temporalités longues et dans des logiques qui dépassent les seules pratiques agricoles. Les incitations de marché ou l'orientation des politiques publiques jouent un rôle décisif dans la réduction durable des vulnérabilités. À ce titre, l'agroécologie ne peut être envisagée comme une solution unique ou immédiate, mais plutôt comme un pilier central d'une stratégie plus large de gestion des sécheresses, qui doit inclure des politiques publiques cohérentes à toutes les échelles face au changement climatique.

2 | A quelles difficultés se heurte la transition agroécologique ?

Des coûts qui pèsent sur les changements de pratique dans les exploitations agricoles

La transition vers des pratiques agroécologiques appelle assez souvent des besoins accrus en main d'œuvre, et parfois également des investissements initiaux. Cela alors même que les bénéfices se matérialisent progressivement. Ce changement de paradigme constitue un frein à l'entrée dans ce mode de production ainsi qu'à sa dissémination. En particulier dans les contextes où l'accès au crédit et les mécanismes de sécurisation des revenus sont insuffisants, ces contraintes s'avèrent limitantes. C'est le cas au Niger, par exemple, où l'adoption de pratiques restaurant la fertilité des sols comme le développement de l'agroforesterie s'en trouve freinée.

Une approche encore trop souvent mal comprise et mal relayée

Beaucoup de producteurs hésitent à faire confiance aux pratiques agroécologiques. Leur complexité technique ainsi que l'incertitude sur les bénéfices possibles à court terme alimentent leurs réticences. Dans un certain nombre de pays, l'agroécologie est perçue comme expérimentale ou insuffisamment éprouvée. Sans garanties économiques ou résultats rapidement visibles, les agriculteurs hésitent à s'engager. Ces perceptions négatives sont renforcées lorsque les « preuves » scientifiques et techniques font défaut, comme en Algérie, où l'absence de démonstrateurs à grande échelle et de diffusion des résultats s'avèrent pénalisants. Dans de nombreux pays, la vulgarisation reste au service de la promotion des systèmes intensifs et de solutions standardisées. Le conseil est peu adapté à l'accompagnement de transformations à la fois systémiques et territorialisées. Au Sénégal, par exemple, le manque de conseillers formés à l'agroécologie pèse sur la diffusion et l'appropriation des connaissances agroécologiques. La recherche-action demeure insuffisamment déployée, les savoirs locaux sont encore peu valorisés, et les données agroclimatiques accessibles aux producteurs souvent lacunaires, comme au Yémen, où les capacités d'adaptation du terrain sont de ce fait réduites.

Des cadres politiques qui favorisent l'agriculture conventionnelle

Les politiques agricoles continuent majoritairement de soutenir des systèmes intensifs. Ainsi, il n'existe en général pas de cadre de reconnaissance des produits agroécologiques susceptibles de donner lieu à une valorisation économique. Au Sénégal par exemple, la concurrence des productions conventionnelles subventionnées réduit fortement l'incitation économique à changer de pratiques. S'ajoute au manque de volonté politique la fragmentation des politiques publiques et des systèmes d'information entre secteurs et niveaux de gouvernance, qui complique les approches intégrées, pourtant au cœur de l'agroécologie. Ce déséquilibre structurel contribue à marginaliser ces pratiques dans l'appareil politico-technico-économique, limitant leur diffusion et leur mise à l'échelle. D'autant plus que dans de nombreux pays, l'insécurité foncière vient décourager les investissements de long terme nécessaires à la transition agroécologique.

3 | Des pistes pour faciliter la transition agroécologique

Faciliter la transition agroécologique face aux sécheresses suppose d'agir sur les conditions dans lesquelles les exploitations peuvent s'engager durablement dans le changement. Il s'agit moins de lever un à un les obstacles que de créer des environnements favorables, capables de sécuriser les trajectoires, d'accompagner les transformations dans le temps et d'ancrer les évolutions engagées à plusieurs échelles.

Une première piste consiste à sécuriser les phases de transition afin de permettre aux exploitations d'expérimenter de nouvelles pratiques sans mettre en péril leur équilibre économique.

Des dispositifs de soutien pensés sur plusieurs années peuvent jouer un rôle déterminant pour rendre ces trajectoires possibles.

Ils prennent des formes variées, allant de mécanismes de mutualisation à des soutiens temporaires à l'investissement ou à la main-d'œuvre, en passant par le partage collectif d'équipements. Au Burkina Faso, par exemple, la diffusion d'aménagements de type zaï, demi-lunes ou cordons pierreux s'est appuyée sur des formes d'organisation collective du travail, portées par des organisations paysannes et des ONG locales. L'effort initial a ainsi pu être réparti entre les exploitations.

La transition gagne également à être envisagée comme un processus progressif, fondé sur des points d'entrée accessibles et des transformations incrémentales. Dans cette perspective, l'accompagnement peut s'appuyer sur des pratiques éprouvées, relativement simples à mettre en œuvre et générant des premiers effets visibles. Ces résultats initiaux jouent un rôle clé pour renforcer la confiance des producteurs et ouvrir la voie à des évolutions plus profondes des systèmes. En Éthiopie, dans le cadre d'un programme de réhabilitation des sols agricoles mené par la GIZ, le choix a ainsi été fait de promouvoir en priorité le chaulage des sols acides, une pratique dont les effets sur la productivité s'observent en une campagne. Ces premiers résultats ont permis d'engager des changements plus systémiques.

Un autre levier central réside dans la transformation des systèmes de connaissances, de conseil et de formation. Le déploiement de l'agroécologie nécessite des dispositifs capables d'accompagner des systèmes complexes, diversifiés et fortement dépendants de leur contexte, très différents de ce qui est aujourd'hui en place. Ils reposent sur l'expérimentation collective, l'échange entre pairs, la recherche-action et visent à produire des références techniques directement adaptées aux réalités locales. Au Sénégal, des réseaux d'organisations paysannes et de conseillers agricoles ont structuré des dispositifs de formation de proximité, combinant champs-écoles, démonstrations en parcelles et échanges « de paysan à paysan ». Ces approches favorisent l'appropriation des pratiques agroécologiques, tout en laissant une large place à l'adaptation locale et à l'apprentissage continu face à la variabilité climatique.

Pour que la transition agroécologique s'inscrive dans des dynamiques plus larges que les seules exploitations, renforcer la cohérence territoriale des actions constitue une piste essentielle. Au Brésil, la mise en place progressive d'un système national de suivi de la sécheresse - el monitor de seca - fondé sur des indicateurs partagés illustre cette approche territoriale. Ce dispositif articule données scientifiques, observations locales et décisions publiques, et il mobilise un réseau étendu d'observateurs et d'institutions. En rendant l'information accessible et utile à différents niveaux, il permet d'orienter les pratiques agricoles, d'anticiper les crises et de renforcer la cohérence des politiques de gestion de la sécheresse.

Enfin, la diffusion et la consolidation de la transition agroécologique reposent sur sa reconnaissance institutionnelle et politique. Lorsque l'agroécologie est clairement intégrée dans les politiques agricoles, alimentaires et climatiques, elle gagne en lisibilité, en légitimité et en capacité de mise à l'échelle. Au Sénégal, l'adoption d'une stratégie nationale de transition agroécologique a contribué à structurer l'action publique autour de cadres partagés, tout en renforçant la coordination entre acteurs étatiques, organisations de la société civile et producteurs. Cette reconnaissance institutionnelle crée des signaux durables en faveur de systèmes agricoles plus résilients, en orientant à la fois les financements, les dispositifs d'appui et les priorités de long terme.



4 | Là où il faut aller plus loin

Faire de l'agroécologie une priorité internationale et nationale, en l'inscrivant explicitement dans les cadres politiques agricoles, alimentaires, climatiques.

L'agroécologie fait l'objet d'une reconnaissance croissante au niveau international mais qui demeure encore trop souvent implicite, notamment au sein de la CNULCD. Cela complique son appropriation à l'échelle des gouvernements nationaux, puis aux échelons régionaux et locaux. Une meilleure reconnaissance institutionnelle de ce concept et de ses implications pratiques aiderait à sa diffusion et à son intégration dans les stratégies de lutte contre les sécheresses.

Mobiliser les financements publics comme leviers de sécurisation des trajectoires de transition.

En réduisant l'exposition au risque, les financements publics – agricoles, climatiques et liés à la gestion des risques – constituent des leviers essentiels pour amorcer et sécuriser la transition agroécologique face aux sécheresses. Des mécanismes souples, pluriannuels et accessibles sont nécessaires pour permettre l'expérimentation, accompagner les ajustements progressifs et éviter que les exploitations ne supportent seules les incertitudes associées au changement. Le développement de dispositifs de partage du risque, y compris assurantiels, ainsi que les soutiens ciblés à l'investissement et à l'accompagnement technique, contribueront à lever les réticences à l'entrée en transition et à sécuriser les trajectoires dans le temps.

Construire des modèles économiques territoriaux viables et des débouchés durables.

La résilience des territoires face aux sécheresses ne peut reposer sur les seuls financements publics. Elle implique la mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques des territoires – exploitations agricoles, filières, coopératives, entreprises de transformation, collectivités et acteurs financiers – autour de modèles économiques capables de créer de la valeur dans la durée. La structuration de débouchés adaptés, la reconnaissance économique des produits issus de systèmes agroécologiques et le développement de filières territoriales sont autant de déterminants pour rendre la transition soutenable à long terme et doivent être soutenus.

Refonder les systèmes de connaissances, de conseil et de formation.

Le déploiement de l'agroécologie passe par un changement profond des dispositifs de production et de diffusion des connaissances. Il apparaît indispensable de sortir de modèles de vulgarisation descendante au profit de démarches de cocréation fondées sur la recherche-action, l'expérimentation collective et les échanges entre pairs. Le renforcement des organisations paysannes, des coopératives et des réseaux de conseil de proximité apparaît central pour produire des références techniques adaptées aux contextes locaux. L'intégration systématique de l'agroécologie dans les cursus d'enseignement agricole, la formation professionnelle et la formation continue des conseillers serait un levier structurant pour ancrer durablement la transition.

Extraits de la bibliographie mobilisée :

Altieri MA, Nicholls CI, Montalba R, Vieli L and Vazquez LL (2025) Agroecology and the limits to resilience: extending the adaptation capacity of agroecosystems to drought. *Front. Agron.* 7:1534370. doi: 10.3389/fagro.2025.1534370

Amsallem I. (2025) Note bibliographique D'A26 : Transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires. CARI.

GTD (2025) Sécheresses et agroécologie : essayons d'y voir clair.

Hauser M. (2023). Agroecology: Can it inform disaster risk management in fragile settings? *Outlook on Agriculture*, 52(3) : 339-348.



Désertif'actions

Ce document a été construit dans le cadre de la dynamique Désertif'actions, qui cherche à mieux comprendre comment améliorer la résilience des territoires à la sécheresse. Il s'appuie sur une analyse bibliographique spécifique ainsi que sur les rapports des ateliers pays et les webinaires réalisés en amont du sommet qui aura lieu du 25 au 28 mars 2026 à Djerba.

Destinée aux participants et aux contributeurs de Désertif'actions, cette note vise à apporter un éclairage spécifique sur la transition vers l'agroécologie des systèmes agricoles. Elle doit permettre de renforcer l'argumentaire qui pourra être déployé par les représentants de la société civile lors de la COP17 de la CNULCD.

Liste des pays ayant contribué à cette note à travers leurs ateliers préparatoires : Algérie, Belgique, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, France, Mali, Niger, Palestine, Senegal, Tanzanie, Tunisie, Yémen.

Retrouvez les rapports des ateliers préparatoires et des webinaires sur le site desertif-actions.org

Organisé par



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL

Avec l'appui de



Avec le soutien financier de



Collaborant par
l'Union européenne

